

Département de
Meurthe et Moselle
Arrondissement de
Nancy
Canton de Val de
Lorraine Sud

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY
Siège : Rue des 4 éléments – 54340 POMPEY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU
Par délégation de l'Assemblée délibérante
(Délibération n°3 du 21 mai 2014)

Séance du 29 mai 2018

<u>Présents :</u>	M. Denis BERGEROT
	M. Sébastien DOSE
	MME Jeannine DOUGOUD
	MME Martine DROUOT
	M. Jean-François GRANDBASTIEN
	M. Philippe HALLIER
	MME Renée HENRY
	M. Denis MACHADO
	M. Jean-Jacques MAXANT
	MME Martine SCHREIBER
	M. Laurent TROGRILIC
<u>Excusés :</u>	MME Odile BEGORRE-MAIRE
	M. Dominique GRANDIEU
	M. Jean-Pierre HUET
	M. Antony KUHN
	M. Sébastien POINT
	M. Bernard VERGANCE

N°02 – DB du 29/05/2018

Rapporteur : Monsieur Le Président

Prestations de nettoyage des bâtiments du Bassin de Pompey
Avenant n° 01 au lot 03

Le marché global de nettoyage des bâtiments du Bassin de Pompey, sous la forme d'un appel d'offres ouvert, est exécuté depuis novembre 2017 et composé des lots suivants :

Lots	Intitulés
01	Espace Multiservice Intercommunal (EMI) à Pompey
02	Structure Multi Accueil (SMA) et Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAPE) à Pompey
03	Structures Multi Accueil de Champigneulles (l'Arc-en-ciel) et de Bouxières-aux-Dames (Grain de Sel) - locaux Halte Garderie à Liverdun – Lieu de regroupement des assistantes maternelles à Champigneulles
04	Complexes sportifs évolutifs couverts (COSEC) de Custines et Liverdun
05	Toilettes parking poids lourds – bâtiment Ban la Dame
06	Vitrerie des bâtiments
07	Pôle DELTA (Delta Services et Delta Affaires) – Groupement de Commande article 28 de l'ordonnance

Suite aux évolutions suivantes, il convient de conclure un avenant n°1 au lot n°3 pour adapter les besoins.

D'une part, le **lieu de regroupement des assistantes maternelles de Champigneulles** fait l'objet d'un changement de salle qui dispose d'une superficie plus grande et d'une nature de sol différente. Par ailleurs, le local sera également occupé tous les lundis après-midi suite à l'ouverture d'une antenne du Lieu d'Accueil Parents- Enfants.

Par conséquent, il convient d'augmenter la fréquence de l'entretien des locaux à une fois par semaine (au lieu d'une prestation chaque quinzaine) afin de mieux répondre à ces nouveaux besoins.

Suite au transfert de l'activité dans une nouvelle salle, certaines prestations prévues dans le marché initial ne s'avèrent désormais plus nécessaires, ce qu'il convient de supprimer par voie d'avenant.

D'autre part, le local accueillant la Halte-Garderie de Liverdun ne fonctionnera plus dès l'ouverture de la structure multi accueil de Liverdun (Beausite) prévue en novembre 2018. Il convient donc de supprimer les prestations de nettoyage associées à cette structure à compter de novembre 2018. Une nouvelle procédure de mise en concurrence sera lancée pour les prestations nécessaires à l'entretien du nouveau local de Liverdun.

Ainsi, l'incidence financière de ces évolutions sur le marché est la suivante :

Montant annuel initial du marché	18 714,60 € HT
Avenant n°1	-635,75€ HT
Montant du marché après application de l'avenant	18 079,15 €HT

Cet avenant représente une baisse de 3,39 % du montant du marché initial.

Il vous est demandé d'approuver les termes de l'avenant n°1 au lot n°3 et d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet d'avenant n°01 au lot n°03 « Structures Multi Accueil de Champigneulles (l'Arc-en-ciel) et de Bouxières-aux-Dames (Grain de Sel) – locaux Halte-Garderie à Liverdun – Lieu de regroupement des assistantes maternelles à Champigneulles ».

AUTORISE le Président à signer l'avenant n°01 au lot n°03.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance
le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC